

Mise en ligne : 18 avril 2021.
Dernière modification : 22 mai 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

**SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE SOROTONA
(CÔTE D'IVOIRE) : café**
Création de la Société commerciale et immobilière franco-marocaine
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Immobiliere-Franco-Marocaine.pdf

Louis BAYE, président administrateur délégué
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Immobiliere-Franco-Marocaine.pdf

S.A., 14 déc. 1928, pour 75 ans.

Société des Plantations de Sorotona
(Anciennes plantations Baude et Serpaud)
(*La Journée industrielle*, 16 et 23 décembre 1928)

Récemment constituée, cette société anonyme a pour objet en tous pays, notamment à la Côte-d'Ivoire, la création, l'aménagement et l'exploitation de toutes concessions agricoles.

Siège social fixé provisoirement 20, boulevard du Montparnasse, à Paris. Capital : 1.350.000 fr.

Société des Plantations de Sorotona
(Anciennes plantations Baude et Serpaud)
(*La Journée industrielle*, 16 décembre 1928)

Récemment constituée, cette société anonyme a pour objet en tous pays, notamment à la Côte d'Ivoire, la création, l'aménagement et l'exploitation de toutes concessions agricoles.

Le siège social a été fixé provisoirement, 20, boulevard du Montparnasse, à Paris.

Le capital est de 1.350.000 fr., en actions de 100 fr., sur lesquelles 6.000 ont été attribuées en rémunération d'apports, savoir : 1.500 à M. Gabriel Serpaud et 1.500 à M^{lle} Raymonde Prisca Baude, à Sorotona, et 3.000 à la Société commerciale et immobilière franco-marocaine, à Paris, 20, boulevard du Montparnasse, qui reçoivent, de plus, respectivement, 2.000, 2.000 et 8.000 parts de fondateur. Ce capital pourra être porté à 10 millions.

Le premier conseil d'administration est composé de MM. Louis Baye, à Paris, 20, boulevard du Montparnasse ; Élie Eliautou, à Dabou (Côte d'Ivoire) ; Georges Cayron ¹, à Châteauroux, 35 bis, rue de la République ; Auguste Mandel ², à Paris, 79, rue Notre-Dame-des-Champs ; Pierre Mornard, à Paris, 2, rue de Villersexel ; et Gabriel Serpaud.



Coll. Jacques Bobée
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf
SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE SOROTONA
Société anonyme au capital de 1.350.000 fr.

Statuts déposés chez M^e Gay-Lugny, notaire à Pontoise

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 16 janvier 1929

Siège social à Paris
ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR

¹ Georges Cayron (Châteauroux, 1884-Lorient, 1939) : cousin de Louis Baye. Déjà vu à la Cie Compagnie franco-coloniale d'entreprises :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Cie_franco-coloniale_entreprises.pdf

² Auguste Mandel : administrateur de la Société minière de Valzergues (jan. 1928) : spath-fluor dans l'Aveyron ; du Kouango français (avril 1928) ; de la Compagnie coloniale du Bandama (mai 1928) ; scrutateur lors de l'assemblée 1930 de la Compagnie franco-coloniale d'entreprises ; administrateur de Gabon-Niari (août 1936).

entièrement libérée
Un administrateur (à gauche) : Louis Baye
Un administrateur (à droite) : Auguste Mandel
P. Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez

Société des Plantations de Sorotona
(*La Journée industrielle*, 4 mars 1931)

Les comptes de l'exercice 1929 qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 14 mars ne comportent pas de compte de profits et pertes, la société n'étant pas entrée en période de production à cette date.

Société des Plantations de Sorotona
(*La Journée industrielle*, 15 mars 1931)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé le bilan de l'exercice 1929 tel qu'il était présenté par le conseil d'administration. Aucun compte de profits et pertes n'a été établi, la société n'étant pas encore entrée en période de production.

Le rapport du conseil signale qu'au 31 décembre 1929, la société possédait déjà 296 hectares plantée en caféiers, non compris une centaine d'hectares plantés en kapok et cultures vivrières. Au 31 décembre 1930 la superficie plantée avait été portée à 381 hectares.

Société des Plantations de Sorotona
(*La Journée industrielle*, 7 décembre 1935)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice pour lequel il n'a pas été établi de de profits et pertes.

CÔTE D'IVOIRE
Transferts de concessions provisoires
(*J. O. Côte d'Ivoire*, 30 avril 1936)

Par arrêtés du 11 avril 1936, sont transférées :

À la Société des Plantations de Sorotona, la concession d'un terrain de 199 hectares 15 ares, sis à Sorotona (cercle d'Odienné), accordée à M. Louis Baye le 22 mai 1929, et la concession d'un terrain de 199 hectares 12 ares 50 centiares, sis également à Sorotona, accordée à la Compagnie Coloniale du Bandama le 22 mai 1929.

Société des Plantations de Sorotona
(*La Journée industrielle*, 15 août 1936)

L'assemblée ordinaire du 13 août a approuvé les comptes de l'exercice 1935, faisant ressortir un bénéfice de 59.577 fr. qui a été affecté aux amortissements.

Annuaire des entreprises coloniales, 1937 :

392 — Société des plantations de Sorotona (S.P.S.),

1, rue Jules-Lefebvre, PARIS (9^e)

Tél. : Trinité 19-56. — R. C. Seine 236.594 B.

Capital. — Société anon., fondée le 27 novembre 1928, 1.350.000 fr. en 13.500 actions de 100 fr. dont 6.000 d'apport, attribuées : 1.500 à M. Serpaud, 1.500 à M^{lle} R. Baude et 3.000 à la Société commerciale et immobilière franco-marocaine. — Parts : 13.500.

Objet. — Plantations de caféiers (350 ha. plantés). — Siège d'exploitation à Sorotona (Côte d'Ivoire).

Exp. — Café.

Conseil. — MM. Pierre Tallon, présid. et admin.-délég. ; Jean de Lustrac, Yves Tricot, administrateurs.

Plantations de Sorotana

(L'Information financière, économique et politique, 17 juin 1937)

Assemblée extraordinaire le 6 juillet pour continuation de la Société malgré la perte de plus des 3/4 du capital : réduction de celui-ci de 1.350.000 fr. à 67.500 fr., puis augmentation à 1 million

Société des Plantations de Sorotona *(La Journée industrielle, 8 juillet 1937)*

Une assemblée extraordinaire, tenue le 6 juillet, a décidé la continuation des affaires sociales, malgré la perte des trois quarts du capital social. Elle a décidé ensuite la réduction dudit capital de 1.350.000 fr. à 67.500 fr. et sa augmentation à 1 million de francs.

Les porteurs de parts, réunis en assemblée générale, ont ratifié ces décisions en tant qu'elles les concernaient.

Société des Plantations de Sorotona *(La Journée industrielle, 25 juillet 1937)*

Une récente assemblée extraordinaire a décidé de réduire le capital de 1.350.000 fr. à 67.500 fr. par l'échange de actions anciennes de 100 fr. contre une action nouvelle de même valeur nominale. Elle a décidé ensuite de porter le capital, ainsi réduit, au chiffre de 1 million par l'émission de 9.325 actions de 100 francs.

Plantations de Sorotona *(La Journée industrielle, 8 décembre 1937)*

Réunis en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont régularisé l'augmentation de capital de 67.500 fr. à 1 million décidée le 6 juillet dernier.

PRISE DE CONTRÔLE PAR UNION FRANCO-COLONIALE ET DES PAYS D'OUTRE-MER
www.entreprises-coloniales.fr/empire/UFCPOM.pdf

Plantations de Sorotona
(*La Journée industrielle*, 19 janvier 1938)

Cette société, dont le siège est à Paris, 1, rue Jules-Lefebvre, vient de réduire son capital de 1.350.000 fr. à 67.500 fr. au moyen de l'échange de 90 actions anciennes contre une action nouvelle de 100 fr. Le capital a été porté ensuite à 1 million par l'émission au pair de 9.395 actions de 100 fr souscrites notamment à concurrence de 473 par l'Union franco-coloniale et des pays d'Outre-Mer, à Paris, 1, rue Jules-Lefebvre, qui a reçu, en outre, 36.500 parts de fondateur.

Plantations de Sorotona
(*La Journée industrielle*, 21 décembre 1938)

L'assemblée ordinaire, tenue le 20 décembre, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1938, d'une durée exceptionnelle de 15 mois, accusant, après amortissements, une perte de 1.959 francs.

AEC 1951/436 — Société des plantations de Sorotona (S.P.S.),
97^e boulevard Haussmann, PARIS (8^e) [= 144, 199, 523].

Capital. — Société anon., fondée le 27 novembre 1928. Capital d'origine 1,350,000 fr. réduit en 1937 à 67.500 fr., réaugmenté la même année à 1 million de fr. en 10.000 actions de 100 fr. — Parts : 50.000.

Objet. — Plantations de caféiers (300 ha. plantés). — Exploitation à Sorotona (Côte-d'Ivoire).

Exp. — Café.

Conseil. — MM. Pierre Tallon, présid. et admin.-délég. ; Yves Tricot, administr.-directeur ; Jean de Lustrac [523][1956/1853=Multiplex], administrateur.
